



Société Québécoise pour la Défense des Animaux

**2287, avenue Old Orchard, bureau 4
Montréal (Québec) H4A 3A7
(514) 524-1970**

BULLETIN - ÉTÉ 2019

TABLE DES MATIÈRES

1. Lettre du président de la SQDA
2. Rapport du président de la SQDA pour l'année 2018
3. Utilisation des chevaux pour les spectacles
4. Les lions blancs
5. Les sources de financement

1. Lettre du président de la SQDA

À tous les membres et amis/amies des animaux

Un GRAND MERCI à toutes les personnes qui soutiennent la SQDA et la cause animale. Sans vous, je ne pourrais pas en faire autant pour cette cause qui me tient à cœur et qui me permet de toujours aller plus loin. Votre aide et vos dons permettent à la SQDA de remplir une bonne partie de sa mission qui se résume ainsi: améliorer le bien-être et le sort des animaux, sensibiliser le public sur le monde animal, conserver le patrimoine animal du Québec et améliorer les lois sur les droits des animaux.

Au début de mon bulletin, je vous informe des activités que nous avons accomplies en 2018. Nous avons continué à produire notre bulletin trimestriel qui constitue notre principal atout de sensibilisation et d'information concernant la gestion animalière. Nous avons mis en place aussi notre campagne de déménagement dont l'objectif est toujours le même, celui de sensibiliser et de responsabiliser les propriétaires d'animaux domestiques qui, pour toutes sortes de raison, n'emportent pas avec eux leurs animaux de compagnie lors de déménagements. L'année 2018 a été très productive, car nous avons axé notre campagne de sensibilisation et de responsabilisation sur tout le Québec en y faisant participer nos membres et aussi les membres de l'Association de Karaté Shotokan du Québec. Enfin, nous avons aidé plusieurs refuges qui contribuent, par leurs activités, à sauver de l'euthanasie des animaux domestiques en les faisant adopter, alors que d'autres soignent les blessures des animaux sauvages tout en ayant comme but ultime leur réintégration dans leur milieu naturel.

Ensuite, je vous entretiens de l'utilisation de chevaux pour les spectacles ainsi que les conséquences néfastes pour ceux-ci. Ainsi, je vais vous démontrer les risques énormes que les humains prennent et font prendre surtout aux chevaux lors de courses de chariots. L'exemple apporté est celui des courses de chariots qui se tenaient au Stampede de Calgary au début de juillet 2019. Vous pourrez aussi lire l'histoire des lions blancs dont je ne connaissais pas la présence au Québec. Il s'agit de l'histoire de deux lionceaux blancs qui se sont retrouvés par un pur hasard au Zoo de Falardeau dans le Saguenay et ont fait la joie de tous les Québécois qui sont passés par cette région pour les rencontrer. Les Québécois n'ont pas été déçus de voir ces deux petites bêtes joviales et de s'amuser avec elles avant qu'elles ne deviennent adultes, le public ne pouvant alors les regarder que de loin.

N'oubliez surtout pas qu'il est de la responsabilité des membres de la SQDA de toutes les régions du Québec de poser un geste pour le bien-être des animaux. « Penser globalement et agir localement », voilà la devise qu'il faut toujours avoir en mémoire pour la transformer en action concrète. **La plus importante responsabilité des membres est de lire ce bulletin et d'en diffuser l'information.**

Nous vous souhaitons bonne lecture et bonne fin d'été.

Ghislain A. Arsenault, président de la SQDA

2. Rapport du président de la SQDA pour l'année 2018

Cela fait plusieurs années que j'occupe le poste de président du conseil d'administration de la SQDA. J'ai pu constater, en tant que bénévole, l'ampleur du travail que ce poste exige pour accomplir toutes les responsabilités qui en découlent. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il n'est pas facile de trouver une personne qui prendra la responsabilité de l'organisme pour les prochaines années et qui continuera le travail accompli tout en donnant un nouveau souffle à la SQDA qui milite pour le bien-être animal, la protection de la faune et de son milieu naturel ainsi que l'amélioration des lois et des règlements.

Premièrement, nous avons continué à produire nos bulletins trimestriels qui constituent notre moyen d'information et de sensibilisation par excellence pour améliorer le bien-être animal. Tous les membres de la SQDA doivent se faire un devoir de lire le bulletin attentivement et de le mettre en pratique ou d'en discuter pour améliorer le sort des animaux dans leurs régions respectives.

Dans la même optique, nous essayons d'améliorer notre site Web pour fournir des renseignements plus récents, plus pertinents et directement liés à notre mission. Il reste cependant beaucoup à faire dans ce secteur qui est devenu un incontournable grâce au développement rapide des nouveaux médias. Nous avons un bénévole qui est responsable de l'hébergement du site et de sa mise à jour. De plus, notre site FACEBOOK est en construction et nous avons besoin de ressources pour nous aider dans ce domaine et prendre la responsabilité de ces outils informatiques nécessaires pour notre développement.

Deuxièmement, comme chaque année nous avons mis en place notre campagne de déménagement au cours des mois de mai, juin, juillet et août. L'objectif de cette campagne est toujours le même, celui de sensibiliser et de responsabiliser la population. La campagne de déménagement a toujours pour but de contrer le laisser-aller des locataires et propriétaires d'animaux domestiques qui, pour toutes sortes de raisons, n'amènent pas avec eux leurs animaux de compagnie lors de déménagements. Ce projet concerne principalement la fameuse période annuelle des déménagements du 1^{er} juillet. Cependant, nous considérons que cette sensibilisation doit se faire régulièrement au cours de l'année par la SQDA et par ses membres, car il y a des déménagements sporadiques qui ont les mêmes conséquences pour les animaux domestiques. De plus, la promotion de cette campagne se fait à travers le Québec par l'envoi d'affiches et de T-shirts ayant comme thème « Vous déménagez! ...M'avez-vous oublié?...».

Cette année, en plus des membres de la SQDA, nous avons utilisé ceux de l'Association de Karaté Shotokan du Québec. Nous avons ainsi distribué lors de leur camp d'été de juin 2018 à Alma (Québec) approximativement 240 T-shirts. Étant donné que les participants au camp provenaient de toutes les régions du Québec et même du Nouveau-Brunswick francophone, nous considérons que notre objectif de sensibilisation a été atteint et que des résultats se feront sentir, bien qu'ils soient difficilement mesurables. Enfin, nous continuons à aider certaines régions du Québec qui participent plus concrètement à cette campagne pour contrer l'abandon d'animaux domestiques dans leurs régions respectives. Il est sûr que nous recherchons pour chaque région du Québec des membres ou des bénévoles pour prendre cette responsabilité.

Troisièmement, nous avons aussi accordé des subventions à certains organismes qui contribuent à améliorer le bien-être et le sort des animaux. Au cours de 2018, nous avons aidé les organismes suivants :

- 1) Le Nichoir qui permet d'améliorer le bien-être des oiseaux, en recueillant des oiseaux blessés ou abandonnés et en les soignant pour les remettre en santé afin de pouvoir les retourner à court terme dans leur habitat naturel;
- 2) Le refuge RR qui offre aide, rétablissement et gîte permanent pour les chevaux qui ont été maltraités, négligés et abandonnés. Ce refuge fournit également une retraite pour les chevaux qui n'ont plus d'utilité pour la population en général. En plus de s'occuper des équidés, il est aussi un sanctuaire pour une variété d'autres animaux, tels que les brebis, chèvres, porcs, poules, canards, lapins, chiens et chats.
- 3) L'organisme RAA St-Eustache qui réalise des interventions capture-stérilisation-relâche-maintien (CSRMM) pour éviter que les chats errants ne prolifèrent.
- 4) L'organisme Cabane à chats de l'Estrie qui permet à des chats abandonnés par leurs propriétaires lors de déménagements d'être adoptés tout en faisant un séjour dans une famille d'accueil ou un refuge.

Pour réaliser ses activités, la SQDA a reçu des dons de la part de ses membres et de compagnies ainsi que des contributions provenant de Loto-Québec et de Centraide. De plus, elle a effectué les dépenses requises afférentes à différents programmes pour une

gestion animalière adéquate. Les résultats de 2018 montrent des revenus de 5 998 \$ et des dépenses de 7 038 \$ pour un déficit net de 1 040 \$. Les dépenses utilisées pour la mission de la SQDA représentent 70 % du total des dépenses.

Nous tenons à remercier tous nos collaborateurs et collaboratrices qui travaillent d'une façon bénévole aux bulletins trimestriels et à d'autres activités de la SQDA. Nous en sommes très reconnaissants.

Ghislain A. Arsenault, président de la SQDA

3. Utilisation de chevaux pour les spectacles

Cette année, du 5 au 14 juillet 2019, le Stampede de Calgary a attiré un peu plus de 1,27 million de spectateurs. Je trouve que le nombre de spectateurs est très élevé, mais il faut aussi noter le fait que c'est le deuxième meilleur résultat de l'histoire du festival. En 2019, alors que les médias sociaux font beaucoup de critiques envers la tenue même de ce genre de festival, je ne comprends pas que le nombre de spectateurs continue de grimper.

Dans cet article, je vais vous entretenir de l'utilisation de chevaux pour les spectacles et d'un autre record obtenu par le Stampede de Calgary en 2019. Il faut conclure que ce record n'est pas très reluisant pour le bien-être animal, car six chevaux sont morts lors de courses de chariots choisies par l'administration pour amuser la foule. Je tiens à vous dire que je n'apprécie guère ce genre de spectacles qui mettent les animaux en danger. À en juger par la façon dont les cowboys conduisent les chariots, c'est au péril de la vie des chevaux qu'ils courent pour satisfaire les besoins des propriétaires, de l'administration et de la foule de spectateurs. Il faudrait repenser la responsabilité humaine envers les animaux pour que cette situation ne se reproduise pas dans un futur rapproché.

Je vais vous relater les faits tels que fournis par la Presse canadienne. Lors d'une course de chariots tenue le 14 juillet 2019 dans le cadre du Stampede de Calgary, trois chevaux ont dû être euthanasiés après avoir été blessés lors d'une course de chariots. En pleine course, l'un des chevaux de tête attelés à un chariot bâché s'est fracturé une patte et nous pouvons constater les conséquences immédiates. Avec ce cheval blessé, deux autres chevaux ont aussi subi d'importantes blessures lorsque les quatre bêtes, attelées deux par deux, se sont retrouvées au sol pêle-mêle. Les organisateurs du Stampede ont expliqué par communiqué que l'équipe de vétérinaires présente sur place a dû prendre la décision d'euthanasier trois chevaux blessés tout en mentionnant qu'il n'était pas possible de les soigner. Si vous pouvez encore visionner la course sur You Tube, vous allez pouvoir constater que les risques d'accident sont énormes si on prend plusieurs chariots qui se côtoient en ligne droite et dans plusieurs virages pour pouvoir gagner la course et se retrouver sur le podium. À quel prix!

L'édition 2019 du Stampede de Calgary a été très pénible cette année, car lors d'une autre course de chariots le jeudi 11 juillet, un cheval aurait perdu la vie en fonçant sur une clôture, tandis que les trois autres bêtes attelées au chariot s'en sont tirées avec des blessures. Il faut ajouter qu'un autre cheval a été euthanasié après s'être blessé lors d'une

course de chariot le mercredi 10 juillet. Le sixième cheval a succombé à ce qui semble être une crise cardiaque en pleine course le lundi 8 juillet.

À la suite de cette hécatombe de chevaux euthanasiés et décédés lors des courses de chevaux tenues au Stampede de Calgary 2019, les organisateurs ont mentionné ceci : compte tenu de ces événements, nous allons amorcer une procédure d'analyse sur la sécurité des courses de chariots; nous ne savons pas, pour le moment, quelle forme prendra cette analyse. Personnellement, je ne veux pas m'impliquer dans le processus d'analyse, mais ce dernier devrait comprendre à tout le moins la responsabilité des conducteurs de chariots de course à l'égard des décisions qu'ils prennent pour en arriver à une victoire. Est-ce que la victoire est plus importante que la vie d'un cheval?

Nous avons toujours dit que le chien est le meilleur ami de l'homme. Nous pouvons généraliser en disant que l'animal est le meilleur ami de l'homme. Nous pouvons aussi nous poser la question suivante : est-ce que l'homme est le meilleur ami de l'animal? Pas toujours, car l'homme oublie souvent sa responsabilité envers les animaux et ces derniers en subissent les conséquences. Nous espérons que Le Festival western de St-Tite, qui se tient en septembre de chaque année, saura prendre ses responsabilités envers les animaux et qu'il n'y aura pas d'incidents fâcheux impliquant les chevaux utilisés pour les spectacles.

Ghislain A. Arsenault, président de la SQDA

Références : Le Journal de Montréal, le mardi 16 juillet 2019 et recherche sur Google.

4. Les lions blancs

Dans le Journal de Montréal du mardi, le 13 août 2019, un titre avec photo à l'appui me laissait perplexe - Nala et Simba voient le jour en France - avec la photo de deux lionceaux blancs. Nala, une femelle et Simba, un mâle sont nés le 28 juillet 2019 au sein de l'Association « Caresse de tigre » à La Mailleraye-sur-Seine, en Seine-Maritime (Normandie). Cette association, créée par deux anciens artistes de cirques, accueille plusieurs fauves abandonnés ou maltraités, tous nés en captivité. Sans elle, les parents des lionceaux auraient été vendus à deux cirques différents et n'auraient pas pu donner naissance aux deux petites boules de poil.

Mon regard inquisiteur étant une déformation professionnelle chez moi, je me suis mis à faire des recherches sur Google au sujet des lions blancs. Quelle ne fut pas ma surprise de constater que le Québec en avait aussi !. Deux lionceaux blancs sont arrivés au Québec le 12 novembre 2015. Âgés d'à peine un mois, les deux petits lions sont arrivés à Saint-David-de-Falardeau à une trentaine de kilomètres au nord de Saguenay. Ces deux lionceaux proviennent d'un couple de lions blancs achetés par un Zoo en Ontario d'un courtier américain qui avait importé six lions blancs d'Afrique du Sud. Ce couple de lions a eu cinq bébés et le Zoo ontarien a décidé d'en donner deux, une femelle et un mâle, au Zoo de Falardeau. Au Québec, ils ont été nommés Blanche et Neige.

Pour les lions blancs, il est intéressant d'en savoir plus, car ils proviennent d'une espèce très rare d'Afrique du Sud. Selon le propriétaire du Zoo de Falardeau qui est tombé sous le charme de ses deux petits lions, les visiteurs peuvent caresser et jouer avec les lionceaux jusqu'à l'âge de quatre à neuf mois selon chaque bête. Ensuite, les visiteurs peuvent les voir dans des endroits clôturés. Il est intéressant d'aller voir les lionceaux en bas âge, car ils sont plus abordables pour l'humain qu'à l'âge adulte. En plus des deux lionceaux qui attirent les visiteurs de toute la région, le Zoo de Falardeau a vu naître sous son toit trois petits tigres au cours de la fin de semaine suivant l'arrivée des lionceaux. Le propriétaire du Zoo est très content et il est sûr que cela va apporter un bel achalandage de visiteurs au cours des prochains mois.

Étant donné que le Zoo de Falardeau n'est pas à la porte, j'ai fait d'autres recherches et j'ai appris que le Parc Safari de Hemmingford a aussi des lions blancs qui se promènent dans le Parc et qu'on peut admirer. Le Parc Safari est un parc à thèmes situé à Hemmingford au Québec à moins d'une heure de Montréal en prenant l'autoroute 15 Sud. Le Parc constitue une des principales attractions touristiques de la région; il possède plusieurs espèces d'animaux provenant de la faune africaine et asiatique. De plus, ce qui rend l'attrait du Parc Safari intéressant, c'est que les animaux se promènent en liberté.

Pour ceux qui n'ont pas le temps d'aller au Zoo de Falardeau ou au Parc Safari de Hemmingford, je vous conseille de visionner le film Mia et le Lion blanc, un film français réalisé par Gilles de Maistre et sorti en 2018. Je vais vous mentionner seulement ce que le réalisateur a dit du film et qui représente ce que la SQDA dénonce depuis plusieurs décennies : « Ce que dénonce le film, c'est l'utilisation des animaux et la chasse aux animaux sauvages pour de l'argent, ainsi que la destruction de la nature. Beaucoup de documentaires le font, mais c'est réservé à un public plus restreint. Je voulais toucher un public beaucoup plus large avec une histoire qui puisse faire réfléchir. ».

J'espère que cette histoire en fera réfléchir plusieurs et permettra une responsabilisation accrue de la part des humains envers les animaux domestiques et la faune en général.

Ghislain A. Arsenault, président de la SQDA

Références : Le Journal de Montréal, le mardi 13 août 2019 et le mardi, 17 novembre 2015, ainsi que la recherche sur Google.

5. Les sources de financement

Nous sommes des bénévoles qui travaillent pour la cause des animaux. Cependant, nous avons besoin de fonds pour réaliser certaines activités qui permettent de remplir notre mission axée sur le bien-être des animaux. Voici quelques sources de financement :

MEMBRES ET DONATEURS DE LA SQDA

Pour devenir membre de la SQDA et prendre part à la cause animale, vous devez remplir le formulaire d'adhésion et envoyer votre chèque à l'adresse mentionnée sur le formulaire annexé. Il ne vous en coûtera que 20 \$ annuellement pour promouvoir le bien-être des animaux. Vous pouvez aussi faire un don, que vous soyez membre ou non.

LOTOMATIQUE

Pour ceux et celles qui achètent à l'occasion des billets de Loto-Québec, seuls ou en groupe, n'oubliez pas que vous pouvez nous aider financièrement en vous abonnant à Espace jeux (anciennement Lotomatique), un moyen simple et sécuritaire qui protège vos gains ou ceux des membres de votre groupe sans aucuns frais additionnels.

Cependant, il y a eu un changement important dans ce domaine depuis le début de l'année 2013. Il faut maintenant s'abonner sur Internet via www.espacejeux.com. Vous devez aller sur le site Web, devenir membre et prendre des billets de n'importe laquelle des loteries. **Il est important d'indiquer le numéro d'organisme sans but lucratif (OSBL) de la SQDA pour les loteries, soit le sda079.** La demande de numéro pour un OSBL ne s'affiche que si vous prenez des billets pour 6 mois et plus. Alors, si voulez participer de cette façon à une cause qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à vous abonner en ligne à www.espacejeux.com. Pour information, composez le 1-877-999-5389.

CENTR'AIDE

Nous remercions tous ceux et celles qui choisissent CENTR'AIDE, un système de prélèvements à la source offert chez les employeurs, pour faire des dons à des organismes de bienfaisance, dont la SQDA. Cette campagne se fait au cours de l'automne et elle est très populaire.

DONS ET LEGS AU DÉCÈS

À l'occasion, nous recevons des dons et des legs lors du décès d'un membre ou d'un donateur. Ainsi, si vous avez prévu de laisser un certain montant à des organismes de charité, nous espérons que vous aurez une petite pensée pour nos amis les animaux. Nous vous rappelons que ces dons ou legs à des organismes de charité reconnus sont déductibles de vos impôts et que des dons ou legs en nature, comme des transferts d'actions de compagnies, des propriétés de tableaux d'art, etc. peuvent donner droit à des avantages fiscaux additionnels pour vous et votre succession, ce qui réduit de beaucoup le coût réel de votre geste tout en améliorant le bien-être et le sort des animaux.